

Ce tract a parution irrégulière  
est réalisé par un collectif de  
syndiqués.  
Il est édité grâce aux cotisations.

## L'HUMEUR DU TEMPS : "LES DOIGTS DANS LA CRISE"

### La crise et le rêve

Ah ! La crise...

Depuis des semaines, les analystes de tout poil se déchainent dans les médias pour nous expliquer que ce sera dur, que c'est une crise financière sans précédent en France, "pas vu ça dans le monde depuis un siècle!" dixit le Zozo de l'Elysée. Pourtant il y a quelques mois, les mêmes nous expliquaient que nous étions plutôt protégés dans notre pays...c'était le syndrome de Tchernobyl, les soucis s'arrêtent toujours à notre frontière. Zozo 1er avec ces petits bras musclés a stoppé la crise, « tellement qu'il est fort, tellement qu'il est président... » Et pis en plus cette crise c'est la faute des américains, bouh les vilains ! Les capitalistes ont-ils une nationalité précise?

Mais voilà, malgré les biceps de notre « tellement président », et ben la crise a fini par s'étendre à notre cher pays et il a bien fallu faire quelque chose. Alors on a créé un Plan. Chouette que j'me dis, enfin on va avoir des augmentations de salaires, une baisse des prix qui n'arrêtent pas d'augmenter depuis l'Euro, enfin des choses concrètes pour « soutenir la croissance » comme ils disent...ben non, j'ai encore trop rêvé, en fait c'est les banques que le gouvernement a décidé de financer à coup de milliards, ce plan « va permettre d'améliorer le fonctionnement des marchés de refinancement, en apportant aux banques la liquidité dont elles ont besoin et les fonds propres nécessaires au rétablissement durable de la confiance des opérateurs » qu'ils disent.

Et si on remplaçait le mot « banques » par le mot « personnes »...c'est vrai qu'on ne peut plus rêver maintenant...C'est « le temps de la responsabilité » nous écrit Monsieur le Maire dans son « mot du maire » du N° 151 de « Drancy immédiat » en parlant de « ceux qui ont pris des risques avec notre épargne », c'est vrai c'est pô bien et risquer les sous des drancéens avec des taux variables, c'est mieux?

Il ajoute : « mais aussi pour tous les acteurs sociaux qui doivent abandonner la "revendication à outrance" et s'orienter vers une démarche de refondation du dialogue social autour du "possible" et du "réel" ».

Tiens ça me rappelle Zozo 1er qui parle de syndicat irresponsable suite à la fermeture de la gare Saint-Lazare. Tu vas voir que si ça continue, ben la crise ce sera de la faute des syndicats !

Pourtant ça me semble plutôt responsable de permettre à tous les agents de la ville d'avoir la prime IEMP, ou de partager entre tous la prime de la note, ce qui permettrait au plus grand nombre de toucher un peu plus que d'habitude, aux alentours de 1000 € par personne et mettrait fin aux injustices qu'elle génère chaque année. Et pour le coup ça donnerait du pouvoir d'achat là où il y en a besoin !

Et une augmentation de la subvention du CASC, la mise en place des tickets restaurants, est-ce irresponsable de les réclamer? Est-ce irresponsable de demander à titulariser les stagiaires ou les contractuels et les protéger ainsi d'un avenir incertain? Sûrement puisque, crise oblige, Monsieur le Maire a décidé de se séparer de plusieurs dizaines d'agents contractuels en mettant simplement fin à leur contrat, ainsi qu'en ne titularisant pas un grand nombre de stagiaires qui vont aller grossir les rangs des chômeurs. C'est mieux les contrats, c'est plus facile de s'en séparer. Tiens, je crois même que ça devient « une variable d'ajustement » en temps de crise. Mais il y a mieux en matière de responsabilité, si j'en crois une fois encore notre maire qui a décidé de la tête sur les épaules, c'est de remplacer peu à peu les fonctionnaires par des employés des Régies de quartier.

Ainsi, comme à l'école Jean Macé où ils font le ménage dans les étages (je ne parle pas des employés de la société Avenance qui remplacent avantageusement (paraît-il) les agents de service de la ville à la cantine de Jean Macé primaire), ou aux OPHLM où ils servent de jardinier, ah oui c'est vrai, pardon, c'est L'OPH maintenant c'est privatisé, quel progrès ! Finis les 2 dernières lettres LM, ça voulait dire quoi déjà...ah oui...Loyer Modéré...



Il va s'en dire que ces personnes ne gagnent pas plus qu'un fonctionnaire, mais coûte plus cher à la ville (24000€ par an pour un agent à mi-temps, facture à l'appui)...je ne parlais pas des prêts, **d'une grande responsabilité**, à taux variable qu'à contracté la ville dans des banques comme DEXIA ou la ROYAL BANK OF SCOTLAND qui a perdu la moitié de ses actifs.

Pour moi le "possible" c'est que tout le monde puisse boucler ses fins de mois et le "réel" c'est que ce n'est pas le cas! Alors oui, c'est vrai, j'ai des rêves, ..., pas vous ?

### Cégétix

"Je fais le rêve que mes quatre jeunes enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés pour la couleur de leur peau, mais pour le contenu de leur personne. Je fais ce rêve aujourd'hui !" - Martin Luther King



Et si Martin Luther King n'avait pas rêvé...Obama serait-il président?

SOMMAIRE

EDITO : La crise et le rêve

La précarité à la ville de Drancy

La Manif du 29 janvier

PRIVATISATION

BREVES

ET LA GUADELOUPE ?

<http://www.drancycgt.new.fr>

Courriel : [territoriaux.cgt@free.fr](mailto:territoriaux.cgt@free.fr)

Adresse : 22, rue de la République  
93700 Drancy

## LA PRECARITE A LA VILLE DE DRANCY

La CGT avait décidé lors de son congrès de 2005 de pointer la précarité.

A cette époque le Maire a attaqué en justice la CGT (et principalement Henri TAMAR le secrétaire général) pour diffamation, alors que justement, nous soulignons dans "L'avis des services" n° 4 de juillet-août 2005 la tendance de la municipalité à précariser le service public. La justice nous a donné raison, tout comme la cour des comptes qui a confirmée les données de la CGT.

### ETRE CONTRACTUEL

Pourquoi recruter des contractuels alors que la loi dit "fonctionnaires"?

Il y a quelques raisons pour lesquelles une Fonction Publique Territoriale peut engager un salarié sous contrat.

- Pour des raisons de remplacement des agents en congés maladie, maternité ou parentaux, ... jusqu'au retour de l'agent
- Pour des missions saisonnières (comme aux Centres de Loisirs par exemple)
- Pour faire face temporairement et pour une durée maximale d'un an à la vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu dans les conditions prévues par la loi.
- Pour des raisons où le métier n'existe pas encore dans le statut de la fonction publique, comme "journaliste" par exemple.
- Pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

Mais on sait bien que les contractuels deviennent une variable d'ajustement dans les moments difficiles. Souvenez-vous, en mai 2005, quand le Maire écrivait aux drancéens que la Ville avait subi un hold-up de 800 000 euros (il parlait de la redistribution de finance entre villes riches et pauvres (péréquation)) de la part de l'Etat, nous avons tout de suite vu les contractuels remerciés. Et aujourd'hui, cette variable est réactualisée sous l'argumentaire fallacieux de "la crise".

#### Pourquoi accepter d'être contractuel ?

A l'évidence, surtout par ces temps incertains, tout simplement pour avoir du travail. De toute façon la municipalité impose plusieurs années de "contractualisation" à tous les nouveaux arrivants avant de leur proposer le stage de titularisation.

La vraie question étant pourquoi vouloir le rester

Certains salariés préfèrent négocier leur salaire. Oui mais cette situation n'a qu'un temps car au moment du renouvellement du contrat, la variable d'ajustement est un couperet. Et nous voyons des agents jetés tels des "kleenex" après utilisations.

Dans cette catégorie, nous retrouvons par exemple les "hauts" fonctionnaires et les collaborateurs directs du maire, qui ne sont sûrement pas pour rien dans l'augmentation de la charge des salaires dans le budget de fonctionnement. Eux, ne craignent que l'alternance politique, alors que la plupart des contractuels de la ville sont, eux, à la merci des aléas économiques.

Et il y a les contractuels ad vitam aeternam ; Ceux qui sont toujours présents, qui font la charge de travail de 3 agents, qui sont contractuels à répétition.

Pour ces agents, passer stagiaire et être reconnu fonctionnaire, ça tient toujours au fait du prince. Et pourtant "Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays."

Article 21 de la déclaration universelle des Droits de l'homme". Rare sont les agents contractuels en CDI, mais ils existent quand la qualification n'existait pas (exemple : journaliste) ou quand l'entreprise ou l'association est reprise par la Ville.

En conclusion, nous demandons une loi de titularisation et localement un engagement par charte contre la précarité signé par l'ensemble des organisations syndicales et l'employeur.

Mais il existe d'autres précarités qui touchent les titulaires...

### ETRE TITULAIRE A LA VILLE DE DRANCY

"Ha toi t'as la sécurité de l'emploi !"

Cet avantage qui donne à la fonction publique sa réputation, ses caricatures, ses envieux et ses légendes.

On peut virer un fonctionnaire, surtout s'il ne sait pas se défendre. Cela s'appelle la procédure de révocation. Bien sur, ça n'est pas une procédure de licenciement économique, c'est un licenciement pour fautes. Aussi, soyons benêt et un peu naïf, en nous imaginant qu'aucun élu de la République ne s'abaissera jamais à détourner cette procédure pour "maquiller" un licenciement.

La progression n'est pas garantie. Bien sur, il y a les avancements maxima contre lesquels l'employeur n'ose pas aller. Mais par contre, il nous infantilise en faisant jouer "la carotte et le bâton" sur tout le reste de notre progression de carrière : avancement mini, avancement de grade, nomination après concours, etc. Après tout c'est seulement la progression de nos salaires qu'il entrave, rien de vraiment répréhensible, non?

"Dans l'administration, il n'y a pas de métier, il n'y a que des grades" - D. Tépaç C'est de cette manière que notre Directeur Général des Services résume le libre choix de l'employeur de changer ses agents de services à sa convenance. C'est nier la spécificité des connaissances à acquérir dans chaque service. Qui peut croire qu'un agent du service financier peut, au pied levé, devenir un agent du service état civil ou de la DRH ? Qui tentera de nous faire croire que ces mutations internes sont motivées exclusivement par la sacro-sainte nécessité de service ? Elle a bon dos celle là, non?

Ce n'est pas pire dans le privé, ni mieux d'ailleurs. Comme toute la société humaine le monde du travail contient le meilleur et le pire de l'humanité. La fonction publique n'est pas un monde à part. Comme partout, on trouve des bons et des mauvais patrons. La phrase " Si vous étiez dans le privé, vous verriez comment ça se passe" est une insulte à notre intelligence. Avant tout parce que beaucoup d'entre nous ont travaillé dans le privé avant d'arriver dans l'administration mais aussi parce que nous ne vivons pas en milieu fermé et que nous avons les yeux ouverts. Il y a des entreprises privées où le personnel est encore moins bien traité que nous. Mais ce n'est en rien une excuse pour se laisser faire. Car il y a aussi des entreprises où la moitié de ce que l'on nous fait subir à Drancy mettrait le feu à tous les étages. Quand une phrase commence par "Dans le privé" c'est souvent par manque d'argument pour faire passer un nouveau coup bas, une bassesse de plus.

# LA RAGE DU PEUPLE !



**LE 29 JANVIER  
(G)RÊVE GENERAL(E)**

**LA MANIF!**

**CE N'EST QU'UN DEBUT...**

La Manif du 29 janvier a été un grand succès!

**Rendez vous le 19 mars**

Au-delà semble-t-il des prévisions des différents syndicats, plus de 2 millions de personnes (2 500 000) ont affrontés le froid et profités d'un chouette soleil d'hiver pour déambuler dans les rues de notre beau pays. Des grandes villes comme Marseille où ont défilé près de 300 000 personnes, 90 000 à Toulouse, mais aussi des villes moyennes à l'instar de Clermont-Ferrand par exemple où ont été compté 60 000 manifestants pour une ville de 132 000 habitants, et même des plus petites communes comme Roanne qui en comptabilisait 25 000.

Ce nombre de manifestants n'avait jamais été atteint dans un début de conflit, il est équivalent aux manifestations de la fin du mouvement contre le CPE (contrat première embauche)

A la mairie de Drancy, la CGT se félicite d'une forte implication des agents dans ce mouvement unitaire; selon la DRH il y avait 198 grévistes. C'est sans compter tous ceux qui solidaires du mouvement n'ont pas pu être gréviste les gens qui ont du mal à boucler leurs fins de mois ou ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre dans le mouvement et ceux qui ont préféré prendre une journée de congés afin d'éviter une perte de salaire tout en participant à la manifestation. Une fois de plus, nous regrettons que, malgré nos demandes, la mairie n'est pas mis de car à la disposition de ceux qui souhaitent se rendre à la manifestation.

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de membres du CASC, de membres retraités de la mairie et d'une représentation nombreuse et diversifiée des services de la ville. Beaucoup de questions ont été débattues, telles que des interrogations sur les avancements de grade, l'augmentation des salaires des fonctionnaires et les difficultés financières croissantes que rencontrent ceux-ci. Aussi beaucoup d'inquiétudes se sont exprimés sur le devenir des agents précaires par rapport aux non reconduction des contrats. Alors que nous débattions, dans l'autre salle de la bourse du travail était réunis les enseignants qui préparaient leur participation à la manif.

## COMMUNIQUÉ COMMUN DES 8 SYNDICATS CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA NOUVELLE JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE LE 19 MARS 2009 !

L'intervention télévisée du Président de la République a été marquée par la force de la mobilisation du 29 janvier. Cependant les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les réponses apportées jusqu'à présent restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier et leur déclaration intersyndicale du 5 janvier.

L'annonce d'une réunion des partenaires sociaux le 18 février avec la formulation d'un certain nombre de pistes constitue un élément important. Mais malgré un changement de ton le Président de la République maintient pour l'essentiel ses orientations en matière de politique économique et sociale. Les organisations syndicales attendent de la réunion du 18 février que le gouvernement apporte des réponses concrètes et engage les discussions nécessaires à l'ensemble des revendications de la déclaration intersyndicale. Elles attendent également que le patronat prenne ses responsabilités. C'est pourquoi les organisations syndicales estiment indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires. Elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. Elles se retrouveront le 23 février pour évaluer les résultats de la réunion du 18 février et préciser le sens, le contenu et les modalités de cette journée sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier :

- Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique.
- Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités dans les politiques salariales.
- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.
- Préserver et améliorer les garanties collectives.
- Réglementer la sphère financière internationale.

Paris, le 9 février 2009



## SARKO ICI C'EST PAS CHAUFFÉ MAIS ON VIENT QUAND MÊME



### La CFTC de Drancy aux abonnés absents?

Pour la journée d'action du 29 janvier, la section locale drancéenne de la CFTC n'a pas décidé de s'associer à l'union syndicale pourtant souhaitée par leur propre confédération. Qui fait de la politique? Qui fait du syndicalisme?

## Et si Monsieur le Maire savait...

La Médiathèque G.Brassens a été fermée au public car il n'y faisait plus que 12°...

Sage précaution, c'est vrai que c'est un peu froid pour choisir des œuvres...

Mais pas pour que les agents y travaillent, en pulls et doudounes...

Il faudra penser aux dotations vestimentaires "grand froid" pour l'année prochaine.

Avez-vous déjà tapé sur un clavier avec des moufles?

### Et pendant ce temps-là,

le service de la voirie s'inquiétait car malgré des températures en dessous de -10° dans l'après-midi il fallait qu'ils continuent à balayer les rues enneigées, sans aménagements en raison du grand froid. Rhumes, bronchites et compagnie à l'arrivée...

### Sagesse au choix du Prince

Une lettre en format A3 de Monsieur le Maire placardée dans les halls de nos immeubles de l'OPH (eh oui plus de LM, voir l'édito) nous informait sur l'avis de tempête du lundi 9 et mardi 10 février et nous enjoignait de faire attention et de limiter nos sorties pour éviter les accidents - dis-donc il soigne ces administrés le Maire - pourtant les agents de la ville (voirie, jardin, ASVP, stade, traversée des écoles, etc) eux sont dehors sans précautions particulières... Quand on vous dit qu'il faut revoir la dotation vestimentaire, ..., des casques pour éviter les tuiles qui volent!

### Conservatoire : La voix sèche?

Et une fermeture de plus pour le conservatoire...décision a été prise de fermer la structure municipale pour 3 jours, mercredi 11 février à 15h sans laisser les cours suivants se terminer. La cause à une pièce défectueuse qui faisait chuter le taux d'humidité trop rapidement. La pièce semble-t-il était en panne depuis 15 jours...le conservatoire a donc été fermé et les cours annulés sauf ceux se déroulant à la Maison Orange...le personnel administratif n'avait pas d'autres choix que de travailler sur place avec leur ordinateur et leurs dossiers à portée de mains ou à la Maison Orange où il aurait fallu aménager une salle...Bravo pour le principe de précaution pour les usagers mais peut-être que pour 3 jours on aurait pu fermer toute la structure et éviter un risque inutile au personnel.

### Chlore, la piscine mauvaise pour la santé?

Pour éviter que les usagers de la piscine ne développent des irritations du nez, des faibles toux et un dessèchement accru de la gorge, dues à une inhalation de chlore, la piscine a fermé au public un samedi car le taux de chlore était trop élevé. Bravo encore pour les usagers, mais pour le personnel communal pas de principe de précaution...au boulot!

## Vous avez demandé la médecine du travail,

~~NE QUITTEZ PAS!~~

La médecine du travail comme toute médecine est couverte par le secret médical, qu'on appelle aussi la confidentialité praticien/patient. Pourtant beaucoup d'agents s'étonnent de devoir appeler la DRH quand ils veulent voir le médecin du travail. Il a pourtant sa propre secrétaire et son propre bureau. Même aux heures d'ouvertures de la médecine du travail, les agents se voient orienté vers la DRH. Aucune loi n'oblige les agents à rendre compte à la DRH quand et pourquoi ils ont besoin de voir le médecin du travail. C'est au médecin du travail d'informer la DRH de ce qu'elle doit savoir et rien d'autre.



### Drancy n'est plus un village...

Les villes de + de 1000 habitants n'ont le droit de recruter que des emplois à plein temps. (Loi 84-53 art.3 + décret et circulaire) Alors comment fait la ville de Drancy pour déclarer au CIG les agents qui assurent la traversée des écoles et qui sont engagés à mi-temps? En effet rien n'empêche un agent à temps complet de demander un temps partiel (de 50% à 90%), mais l'employeur ne peut pas l'engager à temps non-complet mais lui laisse la possibilité du temps partiel sur son temps plein, comme ça il peut redevenir un agent à plein temps s'il le désire ou si ses finances le lui imposent. C'est comme ça la Loi Française. En clair le Maire doit embaucher à temps complet et ensuite accepter ou non les demandes de temps partiels.

### C'est peut être légal mais la morale n'est pas sauve ...

Que feriez-vous d'un employé qui s'est retrouvé en accident de travail dans votre entreprise et dont le contrat arrive à échéance? Et une femme enceinte? Plusieurs cas de fin de contrat pourtant bien concrets ont été recensés par la CGT à la ville de Drancy  
Voilà pour la morale ... Vive Monsieur le Maire !

### L'état réorganise ses écoles ... mais pas la Mairie de Drancy

Le syndicat a relancé la municipalité pour avoir le résultat de l'étude qui a été promise à la délégation d'ATSEM lors de la journée d'action qu'elles ont menés en octobre. Les problèmes d'organisations du travail provoqués par les modifications d'horaires de l'éducation nationale n'ont toujours pas été réglés tant pour les ATSEM que pour les autres agents concernés comme les agents d'entretiens ou les agents qui assurent la traversée des écoles. La CGT réclame des embauches pour soulager les personnels débordés et une vraie réorganisation du travail avec avis du CTP pour les autres.

### Et pendant ce temps la casse du service public continue à la mairie de Drancy ...

C'est maintenant l'école Jean Macé toute entière qui est aux mains du privé. Non seulement c'est la société Avenance qui assure les cantines mais en plus c'est la régie de quartier qui s'occupe du nettoyage des classes. Ca coûte une fortune à la mairie et ces gens sont mal payés mais c'est mieux nous dit monsieur le Maire. Ca ne vous rappelle pas une chanson de Tonton David : "Mais je suis sur qu'on nous prend pour des ..."

### Travaillez plus pour ... Travaillez plus pour ...Travaillez plus pour ...

Et comment faites-vous pour travaillez plus quand les heures supplémentaires sont interdites? Nos collègues ne sont pas tous logés à la même enseigne. Entre les agents des stades qui ont du mal à prendre leur récup puisqu'on rechigne à les payer et les agents du centre administratif qui ne peuvent simplement pas faire d'heures sup., il y a toute la gamme des situations dans notre ville. A croire que Sarko et Lagarde ignorent tout deux que nous sommes sensés être tous traités de la même manière ...

## *Mouvement social en Guadeloupe* (Interventions de la CGT)

*Lyannaj pou lite*  
(L'unité pour lutter)  
*Lyannaj pou gannyé*  
(L'unité pour gagner)

### *La négociation ! Pas le bâton !*

La Cgt proteste vivement contre la répression des manifestants engagés dans le mouvement d'action contre la vie chère en Guadeloupe.  
Les interventions policières d'aujourd'hui avec leur cortège de blessés et de nombreuses arrestations ne régleront pas le conflit.  
La Cgt exige la libération des personnes interpellées et l'ouverture de véritables négociations sur les revendications des Guadeloupéens.  
Le gouvernement ne peut rester dans une position de neutralité face aux revendications salariales, c'est de fait un parti pris en faveur du patronat.  
Plus que jamais le gouvernement doit créer les conditions de négociations avec une réelle volonté de favoriser les solutions répondant aux revendications des travailleurs de l'île.

**Montreuil, le 16 février 2009**

### *Une longue histoire de solidarité et de respect*

La CGT suit et s'informe quotidiennement de l'évolution de la situation en Guadeloupe et dans les DOM.  
Au début des années 60, dans le cadre de la décolonisation, elle a entrepris un processus avec les organisations CGT des DOM qui a conduit progressivement à leur indépendance.  
Lors du 37ème congrès de la CGT en 1969, une déclaration commune était adoptée entre la CGT de France, la CGTG de Guadeloupe, la CGTM de Martinique, la CGTR de Réunion, et l'UTG de Guyane qui précisait les rapports entre les 5 organisations. Elle analysait la situation sociale, économique et politique dans les DOM où les inégalités de « SMIC », de salaires étaient fortes alors que déjà le coût de la vie était d'environ 40 % plus élevé qu'en France.  
**Ce sont ces rapports d'égalité entre organisations syndicales indépendantes qui perdurent aujourd'hui.** La responsabilité de la négociation sur la situation en Guadeloupe et la vie chère est de la responsabilité du collectif d'organisation auquel participe la CGTG.  
C'est peut être une différence avec d'autres confédérations syndicales la CFDT et FO qui ont constitué des structures régionales dans les DOM.  
La solidarité de la CGT se réalise donc en terme de soutien à l'égard des salariés des DOM, et d'exigence vis-à-vis du gouvernement pour que celui-ci ouvre et s'implique dans de véritables négociations et qu'il respecte ses engagements.  
Développer les luttes en France pour la réponse à nos besoins, nos revendications, c'est aussi aider les travailleurs de la Guadeloupe et plus largement des Dom dans leurs propres luttes.

**Montreuil, le 17 février 2009**

## **Répression en Guadeloupe DOM/TOM ça suffit !**

Il faut des réponses concrètes immédiates !

Depuis plus de quatre semaines les travailleurs en Guadeloupe, et plus largement dans les départements d'Outre-mer, sont dans l'action sur des revendications « *contre la vie chère* ».

Aujourd'hui 18 février 2009, Jacques BINO, militant syndical du SNADJI CGTG, a été tué. C'est un acte odieux et intolérable. Le développement des violences sur l'Île de la Guadeloupe est la conséquence des tensions provoquées par l'absence de réponses aux revendications des travailleurs. L'intransigeance du Patronat et l'attitude de l'État ces derniers jours ont conduit au pourrissement de la situation dont ils portent la responsabilité.

Dans ces graves circonstances, la CGT exige que s'engagent, dans les plus brefs délais, de réelles négociations loyales et sérieuses avec les organisations syndicales représentatives des travailleurs dans tous les départements d'Outre-Mer. Comme la CGT et les autres Confédérations l'ont fermement indiqué au Président de la République lors de la rencontre à l'Élysée, des réponses doivent être apportées à l'ensemble des revendications exprimées par les organisations syndicales de Guadeloupe.

Cette exigence rejoint celle de l'ouverture de négociations partout dans l'ensemble des DOM/TOM comme sur l'ensemble du territoire national. Seules de véritables avancées sociales dans les DOM/TOM permettront à leurs habitants de vivre et de travailler dignement.

Pour exiger cette ouverture de négociations et apporter sa solidarité active à tous les habitants des DOM/TOM, la CGT appelle à des rassemblements dans toute la France dans l'unité syndicale la plus large, le samedi 21 février 2009.

A Paris, elle appelle à se joindre à la manifestation déjà prévue de la République à la Nation à 14 h.

**Montreuil, le 18 février 2009.**

### **Halte aux violences**

**La CGT des territoriaux de Drancy s'associe à la douleur des proches de notre camarade Jacques Bino de la SNADI-CGTG tué en marge des événements sociaux en guadeloupe.**

**La CGT des territoriaux condamne les violences de tous bords mais déplore que l'autisme du gouvernement face aux revendications légitimes de la population d'outre-mer ait provoqué l'éruption de violences au cours de laquelle notre camarade a trouvé la mort.**

**"La violence est le dernier refuge de l'incompétence" à dit Isaac Isamov, que dire de ceux qui laisse pourrir cette violence ?**

**La CGT des Territoriaux de Drancy**

**Drancy, le 19 Février 2009**